

Lorraine



Parc
naturel
régional
de Lorraine

Une autre vie s'invente ici



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025



fortement mobilisés autour du projet de territoire porté par le Syndicat mixte. Il a également permis de poser les premiers jalons en vue de l'élaboration de la future Charte pour la période 2031-2046.

Cette année 2025 a été marquée par le lancement de l'évaluation intermédiaire de la Charte 2015-2030 du Parc naturel régional de Lorraine. Cette évaluation est une étape décisive dans la vie du territoire car elle offre l'occasion de mesurer le chemin parcouru, de partager les enseignements de dix années d'actions et de réaffirmer collectivement le projet porté par l'ensemble des signataires de la Charte.

Ce travail s'appuie sur une large contribution des partenaires et acteurs du Parc qui se sont, encore une fois,

En parallèle de nombreuses actions ont été menées au cours de cette année : je vous invite à les découvrir dans le présent rapport d'activité qui, loin d'être exhaustif, vise à mettre en lumière les actions les plus représentatives ou innovantes déployées par le Parc au service de son territoire,

Je vous en souhaite une bonne lecture.

Jérôme END,
Président du Parc naturel
régional de Lorraine

Rapport d'activités pour l'année 2025

Directeur de la publication : Jérôme End. Directeur de la rédaction : Nicolas Lambert.

Rédaction : Équipe du Parc naturel régional de Lorraine. Conception graphique : Nuances Graphiques - Sophie Plunian.

Impression : OTT Imprimeurs

Photo de couverture : © Parc naturel régional de Lorraine / Tous droits réservés.

Crédits photos : © Parc naturel régional de Lorraine / Page 13 © CENL (photo du haut en bandeau) / Page 20 : © Bertrand Stoffleth et Geoffroy Mathieu / Page 23 © Maé Soulet_FPNRF / Page 24 © CBGE / Page 31 © Rémy Lepron.

Les activités administratives à la Maison du Parc et les déplacements associés sont certifiés ISO 14001.



01. ÉDITO	2	05. VOCATION 2 : UN TERRITOIRE QUI PARTICIPE À L'ATTRACTIVITÉ DE LA LORRAINE	17
02. SOMMAIRE	3	• Tourisme sans barrières : l'inclusion en action dans les Parcs naturels régionaux du Grand Est	17
03. LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2025	4	• Un agenda nature pour animer et faire découvrir la richesse de notre territoire	18
• Le Conseil scientifique et de prospective : un levier d'intelligence collective et d'innovation pour le Parc	4	• Lancement d'un inventaire du petit patrimoine	19
• Accueil du séminaire technique national Éducation - Culture en Lorraine	6	• Un Observatoire Photographique du Paysage autour des changements climatiques	20
• Deux journées pour l'évaluation intermédiaire de la charte du Parc 2015-2023	7	• Coups de projecteur sur... ..	21
• Les filières agricoles à l'honneur lors de la Conférence annuelle des territoires à Château-Salins !	8	• Et aussi... ..	21
• Une nouvelle antenne de la Maison du Parc en zone est	9	06. VOCATION 3 : UN TERRITOIRE QUI CONSTRUIT SON AVENIR AVEC SES BASSINS DE VIE ET SES POPULATIONS	22
• Les villes-portes : seuils et passerelles vers le Parc naturel régional de Lorraine	10	• Un workshop pour concevoir des outils pédagogiques	22
• Lancement du projet de coopération transfrontalière Brass'Hop Bio	11	• Lancement du projet Life Biodiv'entreprises	23
• Grillade au vert : un moment de convivialité pour renforcer les liens avec le territoire	11	• Evènement « Bâtir des 2 mains »	24
04. VOCATION 1 : UN TERRITOIRE QUI PRÉSERVE ET VALORISE SES ESPACES, SES RESSOURCES NATURELLES ET SES DIVERSITÉS	12	• Des élèves engagés pour la biodiversité	26
• Une étude sur le rôle des chauves-souris comme auxiliaires de culture dans les vignes	12	• Et aussi... ..	26
• Le SAGE Rupt de Mad, Esch, Trey	13	07. LA VIE DU SYNDICAT MIXTE	27
• L'avenir de nos forêts : lancement des projets Dominos et Sylv'acctes	14	• De nouvelles communes associées rejoignent le Parc	27
• Inauguration de l'aménagement de l'ancien transformateur électrique d'Hagéville en faveur de la biodiversité	15	• Le Syndicat mixte en action	30
• Première rencontre des Présidents des comités de pilotage des sites Natura 2000 animés par le Parc	16	• L'organigramme des services	31
• Et aussi... ..	16	• Carte et liste des communes	32



Le Conseil scientifique et de prospective : un levier d'intelligence collective et d'innovation pour le Parc

En 2025, le Parc naturel régional de Lorraine a poursuivi sa démarche de renforcement de lien entre science et action territoriale avec la création du Conseil scientifique et de prospective, une instance stratégique pour accompagner la mise en œuvre de la Charte et stimuler la capacité d'innovation du Parc.

Le Conseil scientifique se réunit sur demande de son Président ou de sa propre initiative par auto-saisine. Ses missions sont multiples : mobiliser les acquis de la recherche au service de l'action territoriale, intégrer une dimension prospective dans les projets du Parc et encourager l'innovation. Cette instance constitue un véritable lieu d'échange entre chercheurs, experts et acteurs du territoire, capable de nourrir la réflexion et d'orienter les décisions sur des enjeux clés comme la biodiversité, le paysage, la géologie, l'eau, l'agriculture ou le patrimoine.

Le Président du Conseil scientifique, Francis MARTIN, docteur en physiologie végétale et grand spécialiste des forêts, apporte son expertise reconnue à l'échelle nationale. Microbiologiste et chercheur aux centres INRAE Grand Est - Nancy et INRAE Grand Est - Colmar, il met ses compétences scientifiques au service des projets du Parc. À ses côtés, Marie-Noëlle PONS, vice-présidente déléguée à l'eau, et Damien SCHUHLER, vice-président délégué au patrimoine culturel, assurent l'articulation entre expertise scientifique et enjeux territoriaux. Ensemble, ils font de ce conseil un véritable levier d'intelligence collective, alliant rigueur scientifique et pertinence opérationnelle.

Cette instance est commune au Parc naturel régional de Lorraine et à la Réserve de biosphère de Moselle Sud, afin de mettre en évidence les complémentarités entre ces deux territoires et d'optimiser l'impact des recherches menées.

Le Conseil réunit 33 chercheurs et experts, issus majoritairement de l'Université de Lorraine et de l'Université de Strasbourg, ainsi que de spécialistes locaux. Ces experts interviennent dans des domaines variés : sciences sociales, sciences naturelles, biologie, forêt, agriculture, géologie, eau, archéologie et patrimoine culturel. Leur engagement permet d'accompagner le Parc dans des projets concrets et de contribuer à l'orientation de programmes de recherche adaptés aux enjeux locaux.

Le Conseil scientifique et de prospective s'inscrit ainsi dans l'ADN des Parcs naturels régionaux, qui visent à conjuguer protection du patrimoine naturel, développement local et innovation scientifique. Il constitue un outil stratégique pour anticiper les évolutions du territoire, proposer des solutions adaptées aux enjeux environnementaux et sociaux, et stimuler l'émergence de projets innovants et collaboratifs pour le bénéfice de tous.



Accueil du séminaire technique national Éducation - Culture en Lorraine

Du 5 au 7 novembre 2025, le Parc naturel régional de Lorraine a accueilli le séminaire technique national Education-Culture au tiers-lieu du Couvent de Saint-Jean-de-Bassel. Cette réunion annuelle permet aux techniciens des Parcs de se rencontrer, de présenter de nouvelles actions ou outils pédagogiques et de travailler collectivement le temps du séminaire.

La jeunesse dans les Parcs et le « prendre soin » sont des thèmes qui figuraient au programme des échanges. Ainsi, au cours de différents temps de travail, la vingtaine de participants venus de toute la France a pu partager ses réflexions sur les enjeux éducatifs et culturels liés à nos territoires ruraux.

Nos partenaires locaux ont pu présenter leurs actions au cours du séminaire :

- L'école ETRE, école de la transition écologique, portée par l'association Mosl'Transitions qui propose des parcours de découverte ancrés dans les réalités locales, autour de filières telles que l'écoconstruction et la menuiserie, l'agriculture et l'alimentation durable, l'animation nature ou encore la préservation de la biodiversité.

- Présentation également d'un projet de recherche-action porté par l'association Lorraine Energie Renouvelable à propos de l'éco-anxiété et du rôle que peuvent jouer les éducateurs à l'environnement dans ce processus.

Le congrès national des Parcs naturels régionaux, qui sera accueilli en Lorraine au mois d'octobre 2026 a également fait l'objet de l'un des axes de travail.

Le séminaire a également permis de proposer la découverte du territoire du Parc de Lorraine au cours d'une demi-journée consacrée à la visite de l'ancienne chaîne d'écluses de Réchicourt-le-Château et des aménagements liés à la valorisation touristique du lieu, dont la fresque qui décore le fronton en béton de la grande écluse. Le groupe s'est ensuite rendu sur la presqu'île de Tarquimpol, pour un repas au Bistrot des oiseaux.

Enfin, le spectacle de vulgarisation scientifique « Les mystères du sol », donné par la Compagnie Collapsart a été un moment récréatif très apprécié par le public venu en nombre.

Le prochain séminaire se déroulera en 2026 dans le Parc naturel régional de la Vallée de la Rance - Côte d'Émeraude en Bretagne.



Deux journées pour l'évaluation intermédiaire de la charte 2015-2030

L'évaluation intermédiaire de la charte engagée en 2025, a permis de dresser un bilan des actions réalisées ou engagées sur la période 2015-2024, d'identifier les réussites et les difficultés et de formuler des recommandations. Au-delà de ces objectifs, cette démarche conduite en concertation avec les signataires de la Charte et les partenaires a constitué un temps fort de réappropriation collective du projet de territoire.

Le bilan évaluatif a été établi à partir des 10 objectifs stratégiques de la Charte et de leurs thématiques associées. L'évaluation s'est appuyée sur un référentiel évaluatif actualisé en 2024, comprenant 23 questions évaluatives et 70 indicateurs.

Deux journées d'échanges organisées en avril 2025 à Maizières-lès-Vic et à Thiaucourt ont réuni 150 participants (élus et techniciens des collectivités, chambres consulaires, entreprises, associations...). Animées par des ateliers thématiques, ces rencontres ont enrichi le bilan évaluatif et permis de définir, pour chaque objectif stratégique, les actions prioritaires à conduire à l'horizon 2030.

Les principaux enseignements qui ressortent des ateliers thématiques selon une analyse transversale sont les suivants :



POINTS FORTS

- L'expertise du Parc est reconnue et son accompagnement technique apprécié.
- Son rôle d'animation et de fédération des acteurs constitue une réelle plus-value.
- Les actions opérationnelles (ex : plantation de haies, création de mares, murs de pierres sèches, valorisation de la laine de mouton, aménagement de points de vue...) sont plébiscitées.
- Le Parc porte des innovations dans les domaines des filières locales, de la biodiversité, des paysages et de l'urbanisme...

AXES D'AMÉLIORATION

- Développer une communication plus lisible et adaptée à chaque public.
- Clarifier le rôle du Parc en renforçant les complémentarités avec les collectivités et acteurs locaux.
- Mieux équilibrer l'action territoriale, notamment vers la zone Est.
- Promouvoir davantage la Marque « Valeurs Parc ».

Pour diffuser les résultats, une brochure a été adressée aux partenaires et des pages dédiées à l'évaluation intermédiaire ont été mises en ligne sur le site de l'Observatoire du territoire :

Télécharger la brochure



Les filières agricoles à l'honneur pour la Conférence annuelle des territoires à Château-Salins !

La Conférence annuelle du Parc naturel régional de Lorraine a pour objectif de réunir les forces vives du territoire afin de présenter le bilan de l'action conjointe du Syndicat mixte et de son territoire mais également de débattre des perspectives et des enjeux futurs.

Évènement phare du Parc, la Conférence annuelle des territoires s'est tenue le samedi 11 octobre 2025 au lycée agricole de Château-Salins sur le thème « Les filières locales de valorisation des ressources naturelles, une plus-value pour les fermes et le territoire ».

Les participants ont été accueillis par Madame Caroline VIARD, directrice du lycée agricole, Madame Monique MARTIN, 2^{ème} adjointe au maire de Château-Salins, et Monsieur Jérôme END, Président du Parc.

En introduction des échanges, la diffusion d'une vidéo rétrospective, élaborée en partenariat avec l'Institut National de l'Audiovisuel, a permis de mettre en avant le rôle central de l'agriculture et des agriculteurs au sein du territoire du Parc.



Yves LEROUX (ENSAIA) est ensuite intervenu sur les enjeux liés au monde agricole, à la croisée de nombreuses problématiques : alimentation, décarbonation, biodiversité et paysages...

Les tables-rondes qui ont suivi ont permis d'aborder la thématique des filières selon différentes entrées complémentaires (milieux naturels / débouchés / échelles territoriales) en mettant en évidence les conditions de réussite, les difficultés rencontrées, les leviers et opportunités. Les partenaires et acteurs du territoire ont ainsi présenté leurs actions portant sur la filière viande bovine, au service de la préservation des prairies et du maintien des fermes, le LIFE Biodiv'Est et la filière herbacée Végétal Local®, la filière laine et la rénovation énergétique des bâtiments ainsi que la filière brassicole biologique transfrontalière (projet INTERREG Brass'Hop Bio).

Après un repas faisant la part belle aux produits locaux, préparé et servi par le personnel du lycée agricole, la journée s'est poursuivie par la visite de La Ferme de la Marchande qui s'est lancée dans l'ambitieux projet de valoriser près d'un quart de sa production annuelle de lait en yaourt pour approvisionner la restauration collective hors domicile.

Une nouvelle antenne de la Maison du Parc en zone est

Le Parc naturel régional de Lorraine cherche à renforcer sa proximité auprès des communes de son territoire et notamment celles de la zone Est, puisque la Maison du Parc est installée à Pont-à-Mousson, sur sa zone Ouest.

En 2025, il s'est doté de nouveaux bureaux en plein cœur du village de Tarquimpol, dans une petite maison voisine du pôle d'attractivité touristique, d'animation et d'éducation aux patrimoines qu'est la Maison du Pays des Etangs. Depuis le 1^{er} juin 2024, ce site bénéficie d'une nouvelle muséographie, d'un espace dédié aux animations et d'un restaurant « Le Bistrot des Oiseaux ». Attenante à ce site, l'antenne Est s'est implantée dans un ancien logement appartenant à la commune de Tarquimpol que cette dernière a proposé de louer au Parc.

Cette antenne s'inscrit dans le nouvel élan que le Syndicat mixte souhaite donner à ses équipes en zone Est. Elle permettra d'affirmer la présence et la visibilité des agents du Parc et de mieux coordonner leurs actions sur un territoire qui présente la particularité d'être scindé en deux parties distinctes. Ce nouveau relais du Parc au cœur de la zone Est ambitionne par ailleurs de renforcer les partenariats scolaires ou encore les synergies avec le Domaine départemental du Lindre et la Réserve Mondiale de Biosphère de Moselle-Sud.

En tant que propriétaire, la commune de Tarquimpol a pris en charge l'installation d'une nouvelle cuisine

réalisée par un artisan local ; le reste des travaux d'embellissement et de montage du mobilier a été réalisé au cours de l'été par une partie de l'équipe du Parc.

C'est en présence d'élus et de partenaires du territoire de la zone Est que l'antenne Est a officiellement été inaugurée le 06 septembre 2025.



Les villes-portes : seuils et passerelles vers le Parc naturel régional de Lorraine

En 2025, le Parc naturel régional de Lorraine a poursuivi sa démarche de renforcement des liens avec ses territoires urbains, en organisant une tournée avec le Président, Jérôme End et son Vice-Président au tourisme Henri Poirson, à la rencontre des élus des villes-portes. Ces communes, situées aux frontières du Parc, jouent un rôle stratégique : elles sont des points d'accueil, de découverte et de rencontre, où se croisent habitants, visiteurs et acteurs économiques.

Au cours de cette tournée, le Président a remis deux panneaux d'entrée de ville rappelant le lien fort entre ces communes et le Parc de Lorraine. Ce geste symbolique souligne la volonté de marquer physiquement l'accès au territoire, tout en sensibilisant le public à l'identité et aux valeurs du Parc dès qu'il en franchit le seuil.

Parallèlement, cette tournée a été l'occasion de présenter officiellement le premier numéro du magazine "Chemins-croisés", conçu avec les offices de tourisme du territoire. Ce magazine s'adresse aux habitants comme aux visiteurs et met en lumière les sites incontournables autour d'un fil conducteur de découvertes thématiques. Il traduit concrètement l'esprit de collaboration entre villes et campagne, et offre un guide pratique pour explorer ses richesses naturelles et culturelles.

Les villes-portes incarnent ainsi une alliance vivante entre dynamisme urbain et proximité de la nature. Commerces, gares, marchés, équipements culturels et patrimoniaux... autant de centralités qui facilitent l'accès au Parc et en racontent déjà l'esprit. Entrer par une ville-porte, c'est s'immerger dans un territoire riche et diversifié, où le quotidien des habitants se conjugue avec la découverte du patrimoine naturel, paysager et culturel.

Ces rencontres avec les élus ont également permis de renforcer les coopérations et les projets communs, en mettant en avant l'importance d'une approche concertée pour accueillir et accompagner les visiteurs, valoriser le territoire et soutenir les initiatives locales. Elles rappellent que le Parc n'est pas un espace isolé, mais un réseau vivant de territoires interconnectés, où chaque ville-porte joue un rôle de passerelle et d'accueil pour tous ceux qui souhaitent explorer le Parc.

En franchissant ces seuils, habitants et visiteurs sont invités à déceler l'âme du territoire, à s'imprégner de sa biodiversité, de ses paysages et de sa culture, et à comprendre que la protection de l'environnement et le développement local peuvent aller de pair. La tournée 2025 a ainsi posé une pierre supplémentaire dans la construction d'un Parc ouvert, accessible et partagé, où chaque ville-porte devient un point de départ pour la découverte, l'échange et l'expérience du territoire.





Lancement du projet de coopération transfrontalière Brass'Hop Bio

Est si la bière de demain était bio, locale et respectueuse de l'environnement ?

Dernier projet porté par le Parc naturel régional de Lorraine issu du programme INTERREG Grande Région 2021-2027, Brass'Hop Bio a officiellement débuté en mars 2025.

Elaboré par un consortium de 19 structures et organismes de la Grande Région (Lorraine, Wallonie, Luxembourg, Rhénanie-Palatinat et Sarre), Brass'Hop Bio a pour objectif de créer une véritable filière brassicole biologique à l'échelle transfrontalière. Le projet relie agriculteurs, transformateurs, brasseurs et chercheurs pour produire et transformer des matières premières issues du territoire, tout en respectant la biodiversité, la qualité de l'eau et le climat.

Réparties en 3 modules de travail, les actions entreprises viseront à tester de nouvelles variétés d'orge et de houblon adaptées à l'agriculture biologique et aux terroirs de la Grande Région, à lancer des démarches prospectives sur les potentialités de marché, à développer des outils et procédés de transformation ou encore à valoriser les drèches de brasserie en alimentation humaine.

En charge de la coordination du projet, le Parc a organisé la réunion de lancement avec ses partenaires le mercredi 11 juin 2025 à Saizerais, laquelle s'est clôturée par une visite de la brasserie La Châouette.

Les brasseries artisanales locales ont été conviées à une rencontre dans les locaux de la Maison du Parc le 12 novembre afin de mieux connaître les opérateurs de la filière, de recueillir leurs préoccupations actuelles et de démarrer la réflexion collective.

Cette première année de travail a permis d'élaborer des outils de communication communs dédiés au projet (newsletter, sous-bock, site Internet...), d'engager des essais de mise en culture de nouvelles variétés d'orges et de lancer les réflexions sur les différents marchés publics qui démarreront début 2026. Notamment, l'état des lieux de la filière brassicole et une étude de marché pour les brasseries, associés à une enquête auprès des consommateurs.

Co-financé par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et la Région Grand Est, ce projet durera près de 4 ans, jusqu'en décembre 2028, et se conclura par un séminaire où il sera possible de déguster des bières artisanales brassées avec des matières premières bio et locales.



Grillades au vert : un moment de convivialité pour renforcer les liens avec le territoire

Le 3 juillet 2025, le Parc naturel régional de Lorraine a organisé, à l'initiative de son Président Jérôme End, un événement inédit intitulé « Grillade au vert », rassemblant élus du Comité syndical, collectivités membres, habitants engagés et associations partenaires. Cette rencontre conviviale avait pour objectif de renforcer les liens avec tous les acteurs du territoire et de célébrer la fin d'un semestre riche en actions avant la pause estivale.

La soirée a été l'occasion de mettre en lumière quatre actions phares du Parc et de ses partenaires, illustrant l'engagement quotidien en faveur de la biodiversité et du lien social sur le territoire :

- Le Défi Familles à biodiversité positive : ce programme mobilise les foyers autour de gestes concrets pour préserver la biodiversité locale et sensibiliser petits et grands aux enjeux environnementaux.
- L'opération « Pas de printemps sans hirondelles » : depuis 2015, 161 communes ont été sensibilisées. En 2025, 10 communes se sont engagées pour aller plus loin, avec l'implication des habitants et en partenariat avec des associations locales.
- La relance des Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) : initiés par le Parc en 1993, ces atlas seront remis à jour pour impliquer davantage les habitants dans la connaissance de la biodiversité locale et suivre l'évolution des espèces sur le territoire.



- Le lancement de la plateforme « Partage ton verger » : ce nouvel outil vise à créer du lien entre citoyens et vergers communaux ou partagés, en favorisant la cueillette responsable et la transmission des savoir-faire.

Au-delà des présentations et des échanges, la soirée a été rythmée par un barbecue aux saveurs locales, une nouvelle occasion pour faire découvrir la viandes labellisée Valeurs Parc. Ce moment convivial a permis aux participants de partager un temps de détente et de renforcer les relations entre les différents acteurs du territoire.

Cette première édition de « Grillade au vert » a illustré la volonté du Parc de favoriser la coopération, la proximité et le dialogue avec les habitants, élus et partenaires, tout en mettant en avant des initiatives concertées et en les partageant au plus grand nombre. Elle marque un temps fort dans la vie du Parc, où convivialité et engagement se rencontrent, et ouvre la voie à de nouvelles actions collaboratives pour l'année à venir.





Une étude sur le rôle des chauves-souris comme auxiliaires de culture dans les vignes

Les chauves-souris sont des alliées naturelles des viticulteurs car elles participent à la régulation d'insectes ravageurs de la vigne comme la tordeuse de la grappe et le cochylys, des "vers" qui piquent le raisin et le rendent inapte à sa vinification ou consommation.

C'est pourquoi, le Parc naturel régional de Lorraine a engagé la réalisation d'une étude sur les chauves-souris dans les vignes afin de mieux connaître leur présence et d'en informer les viticulteurs. Cette étude a été confiée à la CPEPESC Lorraine qui a réalisé un inventaire sur les vignobles des IGP Côtes de Meuse et des AOC Côtes de Toul et de Moselle inclus dans le Parc.

Les résultats sont remarquables car c'est près d'une vingtaine d'espèces de chauves-souris qui ont été observées dans les parcelles de 15 viticulteurs et viticultrices. De plus, elles se complètent parfaitement pour dévorer les insectes de la vigne. Ainsi, certaines chauves-souris, comme le petit Rhinolophe, se suspendent et chassent à l'affût, en attendant qu'un insecte passe. D'autres espèces, dites glaneuses, chassent les insectes posés sur les feuilles ou les papillons qui volent à proximité. Enfin, d'autres espèces vont chasser plutôt en lisière forestière ou en altitude, et ce sont elles qui vont empêcher les insectes ravageurs de se répandre dans l'environnement.

Cette étude décrit également les éléments du paysage qui sont favorables aux chauves-souris pour le repos, le déplacement et la chasse des insectes : les forêts, les haies, les arbres, mais aussi les mares. La diversité de ces milieux sur les coteaux leur offre le gîte et le couvert toute l'année.

Deux réunions de présentation des résultats de l'étude à l'attention des viticulteurs ont été organisées, le 1er avril à Buxières-sous-les-Côtes et le 12 mai à Ancy-Dornot. Elles ont été suivies de la visite d'un vignoble pour observer la diversité de ces milieux et échanger sur les pratiques favorables à leur conservation.

Le document pédagogique grand public qui a été conçu pour présenter cette étude a été distribué aux viticulteurs.



Le SAGE Rupt de Mad, Esch, Trey



BALADE À ÉNIGMES MAD'IN L'EAU REINE

Pour la 3^{ème} année consécutive, la balade à énigmes Mad'in L'Eau Reine a été organisée le 7 septembre 2025 à Madine. Cette action de communication vise à faire connaître au grand public les actions de reconquête de la qualité de l'eau mises en œuvre dans le cadre du Contrat de Territoire Eau et Climat (CTEC) Mad'in L'Eau Reine.

En 2025, les neuf structures signataires du CTEC ont été mobilisées pour la préparation, l'accueil et les animations. Elles ont ainsi accueilli 140 participants venus répondre à une dizaine d'énigmes tout au long d'une boucle pédestre de 6 km. Sur l'itinéraire, des animations ont été proposées par deux guides nature « Valeurs Parc » et par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine sur la biodiversité des milieux naturels ainsi qu'une dégustation d'eaux par le Syndicat des Eaux de la Région Messine.



DES CHOIX DE GESTION DE L'EAU POUR LE SAGE RUPT DE MAD ESCH TREY

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) est un outil de planification de l'eau et des milieux aquatiques. Élaboré par la Commission Locale de l'Eau (CLE), le SAGE vise l'atteinte d'un bon état de l'eau et d'une gestion équilibrée et durable des ressources sur les bassins du Rupt de Mad, de l'Esch et du Trey. En 2025, la CLE a été accompagnée par le bureau d'études AScA dans une étape majeure de son élaboration : le choix de sa stratégie de gestion de l'eau.

Avec l'appui de trois commissions thématiques « milieux naturels », « qualité de l'eau », « usages et aménagement », une dizaine de temps de réflexion et de concertation ont amené la CLE à définir des choix politiques et des modalités d'actions et de partenariats autour des enjeux suivants : Si les dynamiques actuelles se poursuivent, quel sera l'état des ressources en eau, des milieux et des usages de l'eau dans 20 ans ? Comment mobiliser le SAGE pour « faire mieux » :

- rester ancré dans le monde de l'eau pour y fédérer et amplifier les dynamiques existantes de restauration des milieux aquatiques avec l'appui d'élus ambassadeurs, de panel citoyen ?
- développer les filières agroécologiques alliées de l'eau en s'appuyant sur des attachements aux paysages de l'eau renforcés auprès de la population ?



L'avenir de nos forêts : lancement des projets Dominos et Sylv'actes

Depuis 2015, le Parc naturel régional de Lorraine a intégré la forêt au cœur de sa Charte, affirmant ainsi l'importance de cet écosystème au sein du territoire. Couvrant 38 % de sa surface, le domaine forestier constitue un patrimoine naturel, paysager et économique majeur. Dans sa volonté de construire une nouvelle stratégie forestière, le Parc naturel régional de Lorraine s'est engagé en 2025 dans deux projets phares : DOMINOS et Sylv'ACCTES.

Le projet **DOMINOS** est un projet de recherche porté par AgroParisTech, ayant pour objectif d'étudier les conditions pour « l'émergence d'une bioéconomie concertée basée sur les ressources forestières dans les territoires ».

Sylv'ACCTES est une association reconnue d'intérêt général accompagnant financièrement des itinéraires techniques favorables à l'adaptation au changement climatique et à la préservation des écosystèmes forestiers à l'échelle du territoire. L'objectif est d'établir un PST (Projet Sylvicole Territorial) sur le territoire du Parc, destiné à accompagner les pratiques vertueuses mises en place par des propriétaires privés et publics.

Ces projets ont débuté conjointement, par des ateliers de concertation réunissant l'ensemble des acteurs de la filière forêt/bois du territoire du Parc : élus, gestionnaires publics et privés, associations environnementales, scieurs, chercheurs... Ces ateliers ont pour objectif de coconstruire une nouvelle stratégie forestière, en s'appuyant sur la méthode Living Lab développée par AgroParisTech.



Par la suite, dans le cadre de Sylv'ACCTES, des comités techniques avec les gestionnaires privés et publics ont été organisés mêlant temps en salle afin de travailler sur le PST et des visites de terrain en forêts publiques et privées. Il a été choisi de travailler sur différents types de peuplements :

- Jeunes peuplements
- Futaies irrégulières sur plateaux calcaires
- Futaies irrégulières en plaines lorraines
- Peuplements de chênes en plaines lorraines

L'objectif pour 2026 : finaliser ces projets et engager la rédaction de la stratégie forestière du Parc.



Inauguration de l'aménagement de l'ancien transformateur électrique d'Hagéville en faveur de la biodiversité

Dans une démarche de préservation de la biodiversité, la commune d'Hagéville a souhaité réaliser l'aménagement de ses deux anciens postes électriques :

Le premier a été réhabilité, il forme aujourd'hui un abri à chouettes qui a d'ailleurs accueilli des petits en 2025.

Le second, inauguré le 7 juin 2025, a été aménagé en gîte à chiroptères grâce à l'accompagnement technique de partenaires tels que l'association Torcol et de la CPEPESC (Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères) et au soutien financier du Parc naturel régional de Lorraine. En complément, la commune a mobilisé la dotation de soutien aux communes pour les aménités rurales dont elle bénéficie en raison de son appartenance au territoire classé du Parc naturel régional de Lorraine. En 2025, le montant global des aménités versées aux communes du PNRL s'est élevé à près d'1,2 million d'euros.



Première rencontre des Présidents des comités de pilotage des sites Natura 2000 animés par le Parc



Le Parc naturel régional de Lorraine est opérateur de 12 sites Natura 2000 sur son vaste territoire. Le mercredi 12 novembre 2025 s'est déroulée, pour la première fois, une réunion regroupant l'ensemble des Présidents des comités de pilotage de ces sites Natura 2000 animés par le Parc.

Cette rencontre a permis de dresser le bilan de 15 années d'animation de cette politique européenne qui vise à assurer la survie à long terme des espèces et des habitats particulièrement menacés, à forts enjeux de conservation en Europe. Ce fut aussi l'occasion pour

les élus d'échanger avec leurs homologues des autres territoires. Les Présidents de COPIL ont unanimement et chaleureusement félicité les chargés de mission pour le travail accompli au cours de ces années.

Les chargés de mission ont pu présenter les actions les plus représentatives qui ont été menées sur leurs territoires. En permettant de mobiliser une ingénierie spécifique, le dispositif Natura 2000 favorise l'émergence de projets concrets et de proximité. La réunion des Présidents vise à favoriser les échanges d'idées et d'actions à mettre en œuvre, elle a vocation à être renouvelée annuellement.



Et aussi

Accompagnement de 4 projets agroforestiers dans les vignobles du Parc

Création et restauration de 10 mares

Achat d'une brosseuse de graines dans le cadre du LIFE Biodiv'Est pour tester les semis de prairies locales

Appel à candidatures « soutien aux hirondelles » activé par 10 communes pour des réalisations concrètes

Lancement de l'actualisation des ABC du Parc avec 2 communes tests

Formations auprès des agriculteurs ayant contractualisés des MAEC

9 chantiers de restauration d'habitats Natura 2000

4 kms de haies plantés sur 15 communes

Signature de la première Obligation Réelle Environnementale sur une forêt de la commune de Seicheprey

05 VOCATION 2

Tourisme sans barrières : l'inclusion en action dans les Parcs naturels régionaux du Grand Est

Est-ce que le tourisme durable était aussi pleinement un projet social ?

Les six Parcs naturels régionaux du Grand Est ont choisi d'agir collectivement pour faire tomber les freins physiques, culturels, psychologiques qui limitent encore l'accès aux expériences de nature.

Si le pilier environnemental est historiquement fort dans les PNR, le pilier social reste à renforcer. Or, 40 % des Français ne partent pas en vacances, et l'accès à la nature demeure inégal. Le projet inter-Parcs « Tourisme sans barrières » affirme une ambition claire : rendre la découverte des patrimoines naturels accessible à tous, sans renoncer à l'exigence écologique.

Deux premières actions structurantes ont été menées à l'échelle régionale :

- un audit RGAA des sites internet des six Parcs pour améliorer leur accessibilité numérique
- un cycle de formation dédié à l'accueil des personnes en situation de handicap. Cette dynamique a fait émerger des perspectives fortes : mutualisation des



ressources, co-construction d'offres avec les partenaires touristiques, création de réseaux « accessibilité » et ancrage durable de l'inclusion dans la culture d'accueil des Parcs.

En Lorraine, le projet a pris une dimension concrète et exemplaire aux étangs de Lachaussée (Meuse), site classé Ramsar et Réserve naturelle régionale. Aux côtés de l'ESAT, les travailleurs en situation de handicap



ont conçu et fabriqué des équipements adaptés aux visiteurs déficients visuels : silhouettes d'oiseaux en bois, table de lecture 3D, dispositifs sensoriels qui jalonnent un parcours ornithologique.

Encadrés par un artisan d'art et un éducateur spécialisé formés à la Cité du Faire à Jarville, puis accompagnés par une artiste pour la mise en peinture, les participants ont développé de nouvelles compétences techniques et artistiques. Du prototype à la production autonome, le projet conjugue inclusion professionnelle, transmission de savoir-faire et innovation sociale. Au-delà des équipements créés, l'impact est tangible : montée en compétence des équipes, fierté des travailleurs, dynamique partenariale renforcée et potentiel de déploiement sur d'autres sites.

À l'heure de l'installation des œuvres ornithologiques à Lachaussée, ce projet pilote ouvre la voie à une généralisation du « tourisme sans barrières » : un tourisme exigeant, sensible et accessible, au service de l'écotourisme et de tous les publics.



Un agenda nature pour animer et faire découvrir la richesse de notre territoire

L'année 2025 a été riche en rencontres et en découvertes sur le territoire du Parc de Lorraine. De mars à décembre, plus de 200 personnes ont été accueillies lors de nos balades thématiques : testées en 2024 à l'occasion des 50 ans du Parc, cette dynamique a été poursuivie à travers une offre diversifiée de huit balades découvertes adaptées à tous les publics, permettant à chacun d'explorer le patrimoine naturel et paysager du Parc et de mieux comprendre la biodiversité locale.



Les nouveautés de cette année, comme les escapades à la journée ou à la demi-journée, ont été particulièrement appréciées. Elles ont offert une immersion plus complète dans le territoire et mis en valeur nos partenaires économiques engagés dans la marque "Valeurs Parc naturel régional". Ces initiatives ont démontré que tourisme et sensibilisation peuvent se conjuguer avec la valorisation des acteurs locaux.

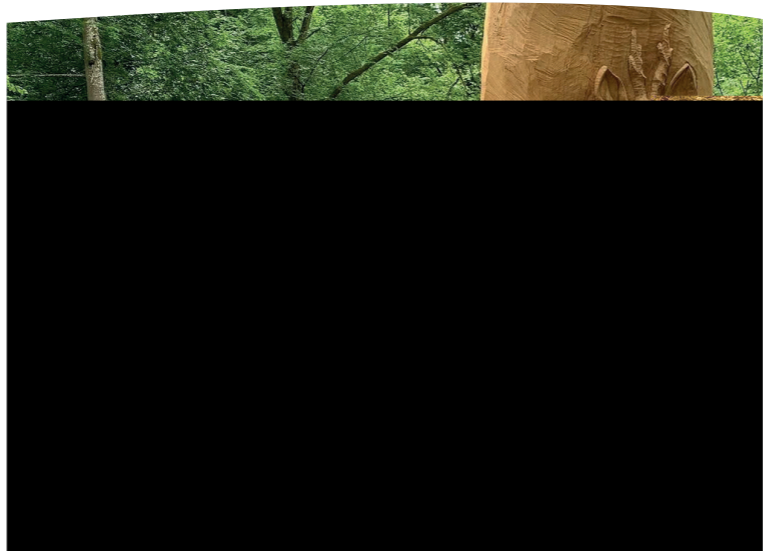
Le Parc et ses partenaires ont mis en lumière des thématiques environnementales fortes, notamment sur la biodiversité des sites Natura 2000. Parmi les actions phares, la Nuit internationale de la chauve-souris ou l'opération « Pas de printemps sans hirondelles » qui ont pour objectif de sensibiliser le public à la nécessité de préserver ces espèces et leurs habitats.

Un projet culturel inter-Parcs du Grand Est, a donné lieu à un spectacle déambulatoire co-construit avec les habitants. Cette initiative originale a permis de conjuguer patrimoine naturel et création artistique, offrant aux habitants et aux visiteurs une expérience inédite où nature et culture se rencontrent.

À l'occasion du Marché d'automne à Hannonville-sous-Côtes, dans le cadre de l'opération nationale « Le Grand Pique-nique des Parcs » portée par la Fédération, le Parc a pu mettre en avant ses artisans d'art et ses guides accompagnateurs nature engagés dans la marque Valeurs Parc.

Le public familial a bénéficié d'un accompagnement tout particulier grâce à des animations adaptées qui ont permis d'apprendre tout en s'amusant et en développant une relation sensible à la nature dès le plus jeune âge. Ces activités ont contribué à créer un véritable lien intergénérationnel et à faire découvrir le territoire sous un angle ludique et pédagogique.

Grâce à cette approche intégrée, le Parc a consolidé sa position de lieu de découverte et d'animation du territoire, capable de mobiliser habitants, familles, visiteurs et partenaires autour de la préservation de la biodiversité et de la promotion des paysages et ressources locales. L'année 2025 illustre ainsi la capacité du Parc à créer des moments fédérateurs et inspirants, qui allient sensibilisation, engagement et plaisir de la découverte.



Lancement d'un inventaire du petit patrimoine



Traces d'une histoire locale encore visible aujourd'hui, les éléments du petit patrimoine sont les témoins des modes de vie et des usages d'autrefois qui font la richesse du territoire du Parc.

On ne les remarque pas toujours et ils ne sont pas non plus classés monuments historiques, c'est pourquoi ils méritent d'être mieux connus et préservés.

La connaissance, la préservation et la valorisation du patrimoine faisant partie des objectifs inscrits dans sa Charte, le Parc a donc lancé un inventaire qui couvrira à terme l'ensemble des communes de son territoire.

Il s'agit d'un recensement du petit patrimoine bâti correspondant à l'ensemble du bâti lié à la vie quotidienne : église, chapelle, mairie, château, école... seront ainsi étudiés. Il portera aussi sur le patrimoine lié à l'eau (ponts, écluses, lavoirs, fontaines...), à l'activité agricole (fermes, puits, gadoirs, séchoirs...), ou encore aux guerres (sites militaires, vestiges, architecture de la reconstruction...).

L'inventaire s'attachera aussi à répertorier, s'il existe encore, le patrimoine culturel immatériel de notre territoire à savoir les contes et légendes ou les activités coutumières qui rythment la vie de nos villages (commémorations, fêtes agricoles...).



La réalisation de l'inventaire poursuit plusieurs objectifs :

- Recenser les richesses patrimoniales lors d'un travail de recherches documentaires en archives puis de terrain (prise de photos incluse),
- Identifier et solliciter les personnes-ressources potentielles du territoire (élus, habitants, historiens, offices du tourisme, passionnés...),
- Rédiger les notices d'œuvres de chaque élément recensé,
- Partager les résultats de l'inventaire auprès des communes et du public.

La première phase de recensement a été réalisée durant l'été 2025 sur la partie Est du Parc.

Un Observatoire Photographique du Paysage autour des changements climatiques



Les paysages du Parc naturel régional de Lorraine constituent un bien commun, façonné par les milieux naturels et les activités humaines. Les changements climatiques y produisent déjà des effets visibles (évolution des forêts, mutations agricoles, transformation des cadres de vie) et plus discrets (déséquilibres écologiques). Ces dynamiques imposent d'adapter les modes d'aménagement et de gestion afin de préserver des paysages résilients et désirés.

C'est dans ce contexte que le Parc naturel régional de Lorraine pilote depuis mars 2024 le projet européen INTERREG « Horizon Climatic » (2024-2028), réunissant 11 partenaires en Allemagne, Belgique, France et Luxembourg. Ce programme vise à observer et anticiper les évolutions paysagères, développer des démarches prospectives et sensibiliser les publics aux transformations à venir.

Au cœur de cette démarche, le Parc met en place un Observatoire Photographique des Paysages centré sur le changement climatique. Il repose sur des prises de vue reconduites à intervalles réguliers depuis des points fixes, afin de suivre objectivement les évolutions du territoire. Cet outil constitue à la fois une aide à la décision pour l'aménagement et un support pédagogique pour sensibiliser habitants et élus.

La mission photographique a été confiée à Bertrand Stoffleth et Geoffroy Mathieu, réunis sous le collectif « Les Panoramistes ». L'originalité du dispositif tient à son approche « augmentée » : au-delà des séries reconduites, un fonds complémentaire documentera les « gestes du paysage » : pratiques, usages, mobilités, ainsi que les acteurs qui façonnent quotidiennement le territoire.

Le paysage est ainsi appréhendé comme un système d'interrelations entre sociétés humaines et milieux vivants. Les premiers points de vue reconduits sont d'ores et déjà accessibles en ligne ; ils seront enrichis en 2026 par la réalisation d'un nouveau corpus d'images, promettant un regard sensible et renouvelé sur les paysages du Parc de Lorraine.



COUPS DE PROJECTEUR :

INAUGURATION DE LA FRESQUE SUR LA GRANDE ÉCLUSE DE RÉCHICOURT-LE-CHÂTEAU

Ouvrage d'art remarquable du canal de la Marne au Rhin, la Grande écluse de Réchicourt-le-Château remplace une succession de 6 écluses, son franchissement constitue une expérience unique pour les navigateurs ! Au cœur de la zone orientale du Parc de Lorraine, elle est également située en zone Natura 2000 et dans le périmètre de la Réserve mondiale de la Biosphère de Moselle Sud.

A la suite du premier projet qui a vu l'aménagement du sentier « Les reflets du canal », Voies Navigables de France a choisi de mener à bien un projet artistique d'ampleur en confiant à l'artiste Adec la réalisation d'une fresque monumentale sur le fronton en béton de l'écluse.

Cette œuvre, inaugurée le 24 juin 2025, contribue à renforcer à l'attractivité du canal de la Marne au Rhin et à favoriser son développement touristique.

INAUGURATION DU CHÊNE ROI À HARAUCOURT-SUR-SEILLE

Situé sur la commune d'Haraucourt-sur-Seille, le Chêne du Roi est un chêne pédonculé multi centenaire devenu un lieu emblématique pour les randonneurs de ce secteur. Cet arbre majestueux n'a malheureusement pas survécu aux aléas climatiques de ces dernières années. Afin de conserver l'attrait du site et pour ne pas le couper, il a été proposé de créer une sculpture monumentale à même le bois de ce chêne. Cette création artistique in situ vise ainsi à renforcer l'intérêt touristique et culturel de cette forêt dotée de nombreux sentiers pédestres et VTT. Après avoir réalisé un diagnostic environnemental, le syndicat mixte a accompagné la réalisation de la sculpture à hauteur de 5.329,73 €.

PARTENARIAT RENFORCÉ AVEC RTE AUTOUR DE LA LIGNE 225 000 VOLTS VANDIÈRES-VOID INAUGURÉE À NORROY-LÈS-PONT-À-MOUSSON

Situé sur la commune d'Haraucourt-sur-Seille, le Parc naturel régional de Lorraine a accompagné RTE tout au long de la phase projet de cette infrastructure qui traverse quinze communes du territoire Parc. Ce partenariat a permis d'envisager la mise en place d'un fuseau favorisant le moindre impact sur la biodiversité et les paysages, tout en favorisant la concertation avec le territoire. Ce partenariat s'est poursuivi pendant la phase travaux au travers d'un plan d'action concret de mesures d'accompagnement et de compensation autour de l'arbre et de la haie. L'objectif était de compenser les destructions d'arbres et de haies qui ont découlé des travaux de la ligne, mais aussi de créer de nouveaux corridors écologiques pour le déplacement des espèces. Cette volonté commune s'est traduite par un programme ambitieux d'implantation de plus de 4 km de haies sur le territoire des communes concernées. L'inauguration de la ligne, en présence du Président du Parc Jérôme End, le 16 mai 2025 à Norroy-lès-Pont-à-Mousson a permis de mettre en lumière ce partenariat.

Et aussi

Lancement de la plateforme Partage Ton Verger

Réalisation d'un inventaire des géosites à l'échelle du Parc (projet INTERREG Sous Nos Pieds)

Poursuite des aménagements du réseau de points de vue (Novéant-sur-Moselle, Ancy-Dornot, Torcheville, Géville et Domèvre-en-Haye)

Accompagnement de collectivités dans l'élaboration ou la révision des documents de planification et d'urbanisme

Réalisation d'une étude de sécurisation du site des carrières d'Euville

Conception d'un festival culturel participatif

Animation de la réflexion autour de la sécurisation du tour du lac de Madine



Un workshop pour concevoir des outils pédagogiques

Dans le cadre du dispositif Interreg Grande Région et du projet « Sous nos pieds », un groupe de travail dédié à l'éducation et à la sensibilisation aux patrimoines géologique, industriel et minier a été mis en place. Afin de réfléchir à la création d'un module pédagogique transfrontalier à destination du jeune public.

Ainsi, le 25 novembre 2025, une journée d'échanges autour d'ateliers pédagogiques transfrontaliers (workshop) s'est déroulée sur le site des carrières d'Euville. Elle a réuni 41 participants des trois versants du projet (français, luxembourgeois, belge), issus des secteurs de l'éducation formelle et informelle.

Le programme de ce workshop s'est structuré autour de trois ateliers thématiques et d'une visite de terrain, animés par des experts. L'objectif était d'identifier des recommandations, des bonnes pratiques et des exemples d'outils pédagogiques existants afin d'alimenter la conception des activités éducatives prévues dans le projet.

Ainsi, deux des ateliers ont été spécifiquement consacrés à la sensibilisation et à l'éducation à la géologie et au patrimoine industriel tandis que le troisième atelier a porté sur l'usage des outils numériques.

En complément, la visite guidée du site des carrières d'Euville a permis la présentation de différents outils pédagogiques disponibles sur le site qui sont utilisés dans le cadre de l'accueil de groupes scolaires.

Préalablement à cette journée, un questionnaire avait été diffusé auprès de plus de 130 personnes ressources en éducation formelle et informelle sur le territoire de la Grande Région (professeurs, pédagogues, animateurs, guides nature, historiens et conservateurs de musée, inspecteurs d'académie ...) afin de collecter des informations et des contacts susceptibles de soutenir le projet dans la création et la mise en œuvre de son module pédagogique. Cette première collecte d'informations et de contacts en matière d'éducation et de sensibilisation s'est avérée très fructueuse puisque 52 personnes ressources ont complété le questionnaire.

Les années 2026 et 2027, seront dédiées aux phases de test et de déploiement des activités pédagogiques au sein des écoles et des structures d'éducation informelle.



Lancement du projet Life Biodiv'entreprises

Initié à la fin de l'année 2024, le projet LIFE Biodiv'France, porté par l'Office Français de la Biodiversité, s'est réellement déployé sur le territoire lorrain en 2025.

Issue du groupe de travail portant sur l'accompagnement des filières, et coordonnée par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France (FPNRF) en lien avec 4 PNR pilotes (dont le PNR de Lorraine), cette action à destination des TPE/PME vise à développer et tester un outil de diagnostic biodiversité auprès d'entreprises implantées sur les territoires de Parcs.

Un accompagnement des entreprises s'étalant sur plusieurs semaines et différents temps de rencontre est proposé.



Lors de l'atelier principal, la chaîne de valeur sert de base à l'exploration des relations de l'entreprise avec la biodiversité. L'enjeu est d'abord de comprendre comment celle-ci dépend des ressources naturelles dans ses processus, comment et à quel point elle peut être vulnérable au dérèglement des services écosystémiques associés, puis d'identifier quels impacts ont ces processus sur la biodiversité.

A la suite de l'atelier et à partir des conclusions obtenues, un plan d'action est proposé à destination de l'entreprise en mobilisant toutes les missions du Parc dans une logique de transversalité des approches, ainsi que les partenaires du territoire.



En 2025, les différents PNR pilotes et la FPNRF se sont réunis pour construire une version bêta de l'outil.

Cette première version a ensuite été testée auprès de 3 entreprises en Lorraine : La Châouette (Saizerais), l'EARL de la Vieille Côte (Pagny-sur-Moselle) et le Domaine Vicus (Vic-sur-Seille). Grâce aux premiers retours, une version finale de l'outil sera mise au point puis utilisée pour l'accompagnement d'autres entreprises viticoles et brassicoles, mais aussi d'entreprises de transformation du bois, de la pisciculture ou de l'arboriculture.

Le Parc naturel régional de Lorraine souhaite ainsi accompagner au minimum 12 entreprises pendant la durée du projet, jusqu'à juin 2027.



Évènement « Bâtir des deux mains »

L'évènement « Bâtir des deux mains » est proposé par le Collectif Biosourcés Grand Est afin de promouvoir les matériaux biosourcés et géosourcés dans le bâtiment.

Ce collectif rassemble des professionnels du bâtiment (architectes, bureaux d'études, bureaux de contrôle), des acteurs des filières de matériaux, des organismes institutionnels de promotion, ainsi que tout acteur impliqué dans la promotion de ces matériaux. Le Parc naturel régional de Lorraine est membre de ce collectif depuis sa création.

Après une première édition réussie en 2024 à Reims, l'édition 2025 a eu lieu les 4 et 5 juin au CFA du Bâtiment de Pont-à-Mousson.

- La première journée était dédiée aux étudiants du CFA, afin de les sensibiliser aux matériaux naturels (laine, chanvre, terre crue, bois, paille...) qui proviennent de la Région Grand Est. Des animations ont été réalisées et notamment une découverte

des isolants en laine de mouton autour d'une maquette et d'échantillons. Des ateliers pratiques et démonstratifs de mise en œuvre des matériaux ont également été proposés. 100 étudiants ont participé à la journée.

- La seconde journée était consacrée aux professionnels, et a été rythmée par des tables rondes et conférences variées ainsi que des ateliers pratiques de mise en œuvre. Le Parc a animé une table ronde autour des filières émergentes, où a notamment été présentée la filière locale de valorisation de la laine de mouton. 218 participants ont assisté à l'évènement.

En clôture, l'Ordre des Architectes du Grand Est a proposé des conférences de spécialistes de ces sujets passionnants.

Le Parc a participé au financement et s'est fortement impliqué dans l'organisation de cet évènement.

Ces journées ont été marquées d'un beau succès d'affluence, ainsi que de retours très positifs sur la qualité des animations proposées et sur l'organisation générale.

La prochaine édition de cet évènement à dimension régionale se tiendra à Colmar.



Des élèves engagés pour la biodiversité

Depuis la rentrée 2024, les élèves de CE2-CM1-CM2 de l'école primaire de Waville s'investissent dans le projet d'Aire Terrestre Educative (ATE) proposé par l'Office Français de la Biodiversité (OFB). C'est un projet pédagogique et écocitoyen dans lequel les élèves gèrent de manière participative une zone de petite taille avec l'aide de leur enseignante, d'une structure accompagnatrice EDD (Education au Développement Durable) et en accord avec la mairie.

Après avoir choisi le site de « la friche », mis à disposition par la commune de Waville, les élèves ont découvert ce milieu naturel sous différentes facettes au cours des interventions de l'animatrice du Parc, Myriam POUILLARD.

Les élèves de Mme Tiphaine LACROIX ont présenté, au cours d'une restitution le 3 juillet 2025, les résultats de leurs inventaires de la flore, des insectes et des traces et indices d'animaux. Ils ont également présenté le piège photo installé sur leur aire éducative qui leur permet

de voir les animaux présents quand ils ne sont pas là : blaireau, renard, chevreuil, sanglier, chat, pic épeiche, mésange. Les élèves de CP-CE1 étaient présents pour assister aux exposés des différents groupes ce qui leur permettra de poursuivre le travail avec l'enseignante l'année suivante.

A l'issue de cette présentation, Thierry DUVAL, vice-président du Parc, a remis un diplôme et un drapeau aux élèves de CE2-CM1-CM2 du RPI du bois des Pins pour récompenser leur investissement. Celui-ci leur a permis d'obtenir la labélisation de leur aire terrestre éducative.

En 2025- 2026 les élèves poursuivront leur découverte de la biodiversité présente sur l'aire éducative avec l'étude des champignons, de la faune du sol, des oiseaux, des mammifères, des lichens, et des escargots.

L'éducation est l'une des clés dans le contexte actuel de dérèglement climatique et d'effondrement de la biodiversité pour que les jeunes générations soient capables de s'approprier les conclusions des scientifiques et de s'adapter aux conséquences déjà présentes. Les aires éducatives ont vocation à y contribuer.



Et aussi

3^{ème} édition de l'opération « Un bon repas avec le Parc » avec près de 25 000 scolaires

Élaboration du référentiel pour l'attribution de la Marque Valeurs Parc naturel régional® aux viticulteurs du territoire

Organisation de 6 réunions d'information sur les centrales photovoltaïques villageoises en

partenariat avec la CC Mad et Moselle Animation du projet Familles à Biodiversité positive

Organisation du séminaire Eduquer au dehors en lien avec LOR'ÉEN

Participation à l'accueil de scolaires lors du Festival international de la photo animalière et de nature à Montier-en-Der

Actualisation de la vitrine numérique du Parc

De nouvelles communes associées rejoignent le Parc

Les statuts du Syndicat mixte du Parc ont été modifiés afin d'introduire le statut de « commune associée ». Cette évolution permet de répondre à la demande de communes situées en dehors du territoire classé souhaitant bénéficier d'une coopération et de leur permettre d'adhérer au Syndicat mixte.

Une commune associée est située en dehors du territoire mais elle en est limitrophe ; par ailleurs, elle entretient avec le Parc une relation privilégiée et entre dans l'une des deux catégories suivantes :

- Commune périphérique qui n'a pas vocation à être classée pour laquelle il existe un véritable intérêt à travailler ensemble pour consolider la mise en œuvre de la Charte et/ou pour mettre en place une coopération sur certains sujets.
- Commune qui a vocation à intégrer le Parc à l'occasion de la prochaine révision de la Charte, qui répond aux critères de qualité et de cohérence avec le périmètre du Parc et qui manifeste une volonté politique de l'intégrer.

Pour donner suite à la modification des statuts, le Parc a proposé à l'ensemble des communes limitrophes de son territoire d'adhérer au Syndicat mixte au titre de commune associée.

En 2024, 6 communes avaient déjà fait part de leur souhait de bénéficier de ce statut :

- Conthil • Léning • Guébling • Marimont-lès-Bénéstroff en Moselle
- Blénod-lès-Pont-à-Mousson • Bouvron en Meurthe-et-Moselle

En 2025, 4 nouvelles communes associées ont rejoint le Parc :

- Rhodes et Montdidier en Moselle • Choley-Ménillot • Xures en Meurthe-et-Moselle.

Bienvenue à ces nouvelles communes !



Le Syndicat mixte en action

La réunion des instances :
En 2025, le Bureau et le Comité syndical se sont réunis à 6 reprises :

- Le 16 janvier
- Le 11 mars
- Le 14 avril
- Le 3 juillet
- Le 9 octobre
- Le 4 décembre



Les conventions de partenariats signées en 2025

Commune d'Andilly pour la délégation de maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la restauration d'un mur de berge

3 communes pour la conception d'itinéraires d'interprétation autour du Lac de Madine

4 viticulteurs pour la mise en place de projets agro-forestiers

3 exploitants agricoles pour l'occupation temporaire d'usage agricole avec le Conservatoire du Littoral et le Conservatoire d'Espaces Naturels

Commune de Domèvre-en-Haye pour la délégation de maîtrise d'ouvrage dans le cadre de l'aménagement d'un réseau de belvédères

3 DSDEN de Meuse, Moselle et Meurthe-et-Moselle pour le partenariat avec le Parc et la mise à disposition d'un enseignant du premier degré à 100% au sein du Parc

Commune d'Euville pour la délégation de maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la valorisation touristique des anciennes carrières

ENEDIS convention de partenariat 2025-2027

Fédération des Parcs naturels régionaux de France pour le projet LIFE BIODIV'France et la création d'un outil de sensibilisation des entreprises aux enjeux de biodiversité

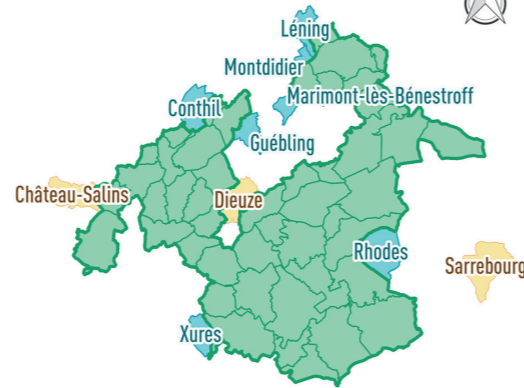
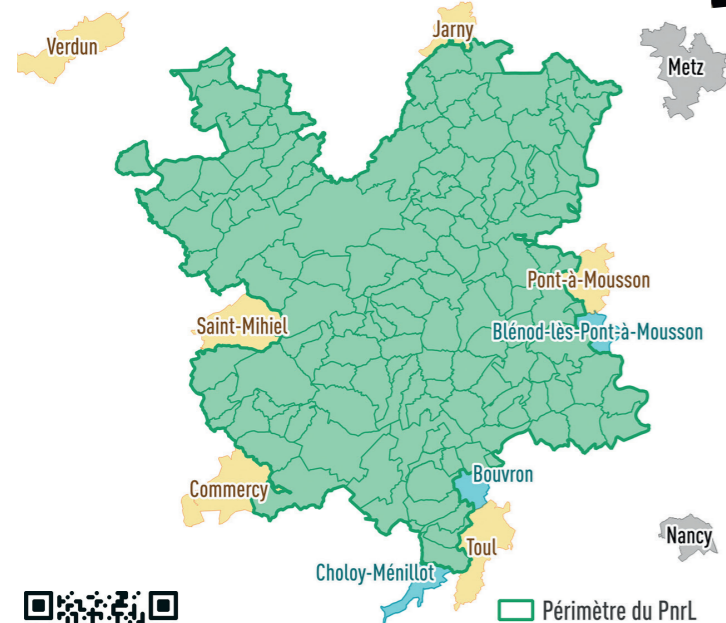
Voies Navigables de France et la commune de Réchicourt-le-Château pour un usage temporaire du domaine fluvial dans le cadre de la création d'un sentier d'interprétation

Commune de Vandelainville pour la délégation de maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la restauration d'un mur de soutènement

L'université de Lorraine pour la mise en œuvre de projets étudiants tutorés sur la modélisation de trajectoires paysagères dans le cadre du projet INTERREG VI A Grande Région « Horizon Climatic »

Communauté de communes Mad & Moselle pour le Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle 2025-2028

Radio Déclic pour la réalisation de podcasts dans le cadre du projet INTERREG VI A Grande Région « Horizon Climatic »



Réalisation : Parc naturel régional de Lorraine 2026
Sources des données : © IGN BD Topo© 2024, Parc naturel régional de Lorraine 2026



↳ Voir toutes les communes

Un nouvel organigramme des services

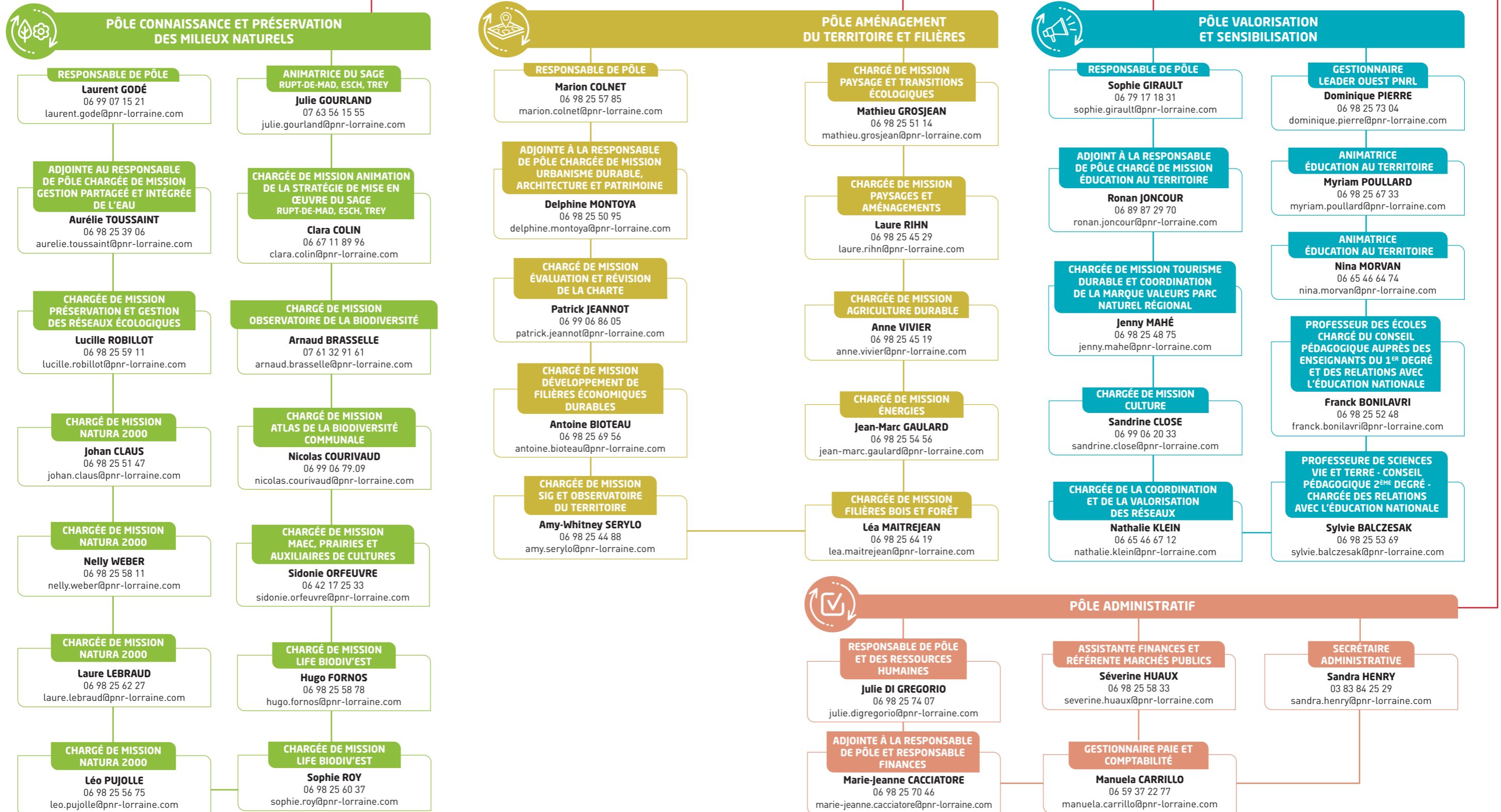
Dans le cadre de la nouvelle gouvernance installée au Parc en 2023, l'exécutif a souhaité engager un travail de refonte de l'organigramme des services afin que celui-ci corresponde :

- Aux ambitions formulées dans la Charte 2015-2030.
- A l'évolution des missions opérée depuis 2015.
- A l'engagement de la démarche d'évaluation intermédiaire engagée en 2024.
- Ainsi qu'à la préparation de la procédure de renouvellement du classement du Parc et à l'engagement de l'évaluation finale à venir.

Le nouvel organigramme est ainsi réorganisé autour de 3 Pôles correspondant aux 3 Vocations de la Charte, et d'une mission administrative et financière :

- Connaissance et préservation des milieux naturels.
- Aménagement du territoire et filières.
- Valorisation et sensibilisation.

Au 31 décembre 2025, l'équipe du Parc était composée de 39 agents dont 21 fonctionnaires et 18 contractuels.



Le Budget de fonctionnement et d'investissement

Le budget du Syndicat Mixte du PnrL obéit aux règles de la comptabilité publique locale et notamment de la nomenclature comptable M57 depuis le 1^{er} janvier 2024.

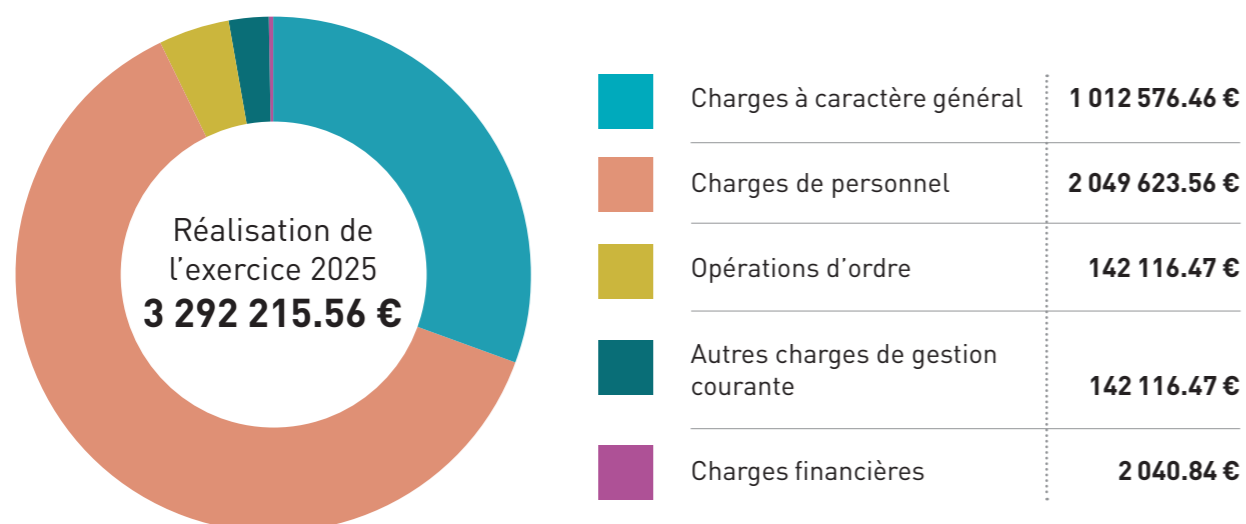
Il est composé de deux sections : le fonctionnement et l'investissement.

Bien qu'étant un budget unique, il est dédié à la réalisation des opérations prévues dans le cadre du fonctionnement général de la structure et des actions programmées dans le programme d'actions annuel et antérieurs.

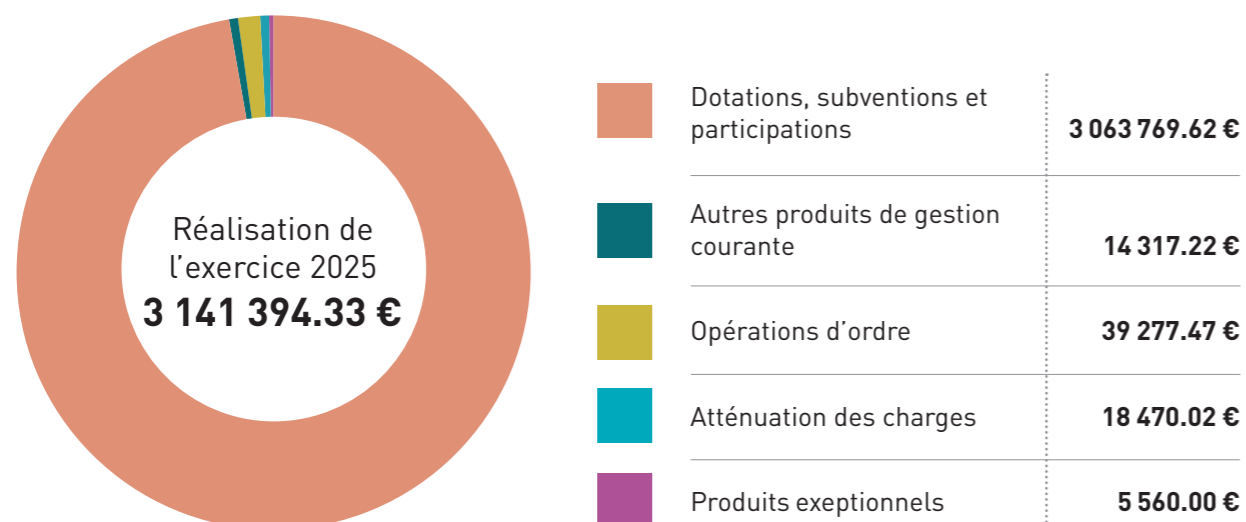
Les recettes du Syndicat mixte sont issues des cotisations des membres adhérents (communes, communautés de communes, villes-portes, départements et communes associées), et des dotations et subventions de ses partenaires tels que la Région Grand Est, l'Europe (fonds FEADER, FEDER, INTERREG et LIFE), l'Etat (AERM, DRAAF, OFB et DREAL Grand Est) et quelques mécènes tel que GRT GAZ ou RTE par exemple.

LES DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT s'apprécient pour un montant de **3 292 215.56 €** en dépenses et **3 141 394.33 €** en recettes

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

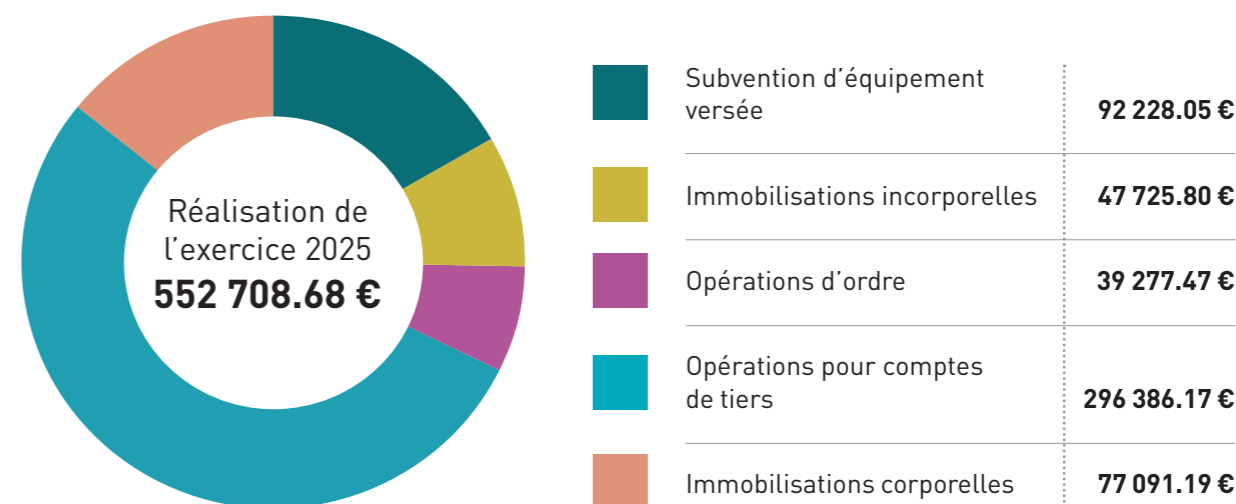


RECETTES DE FONCTIONNEMENT

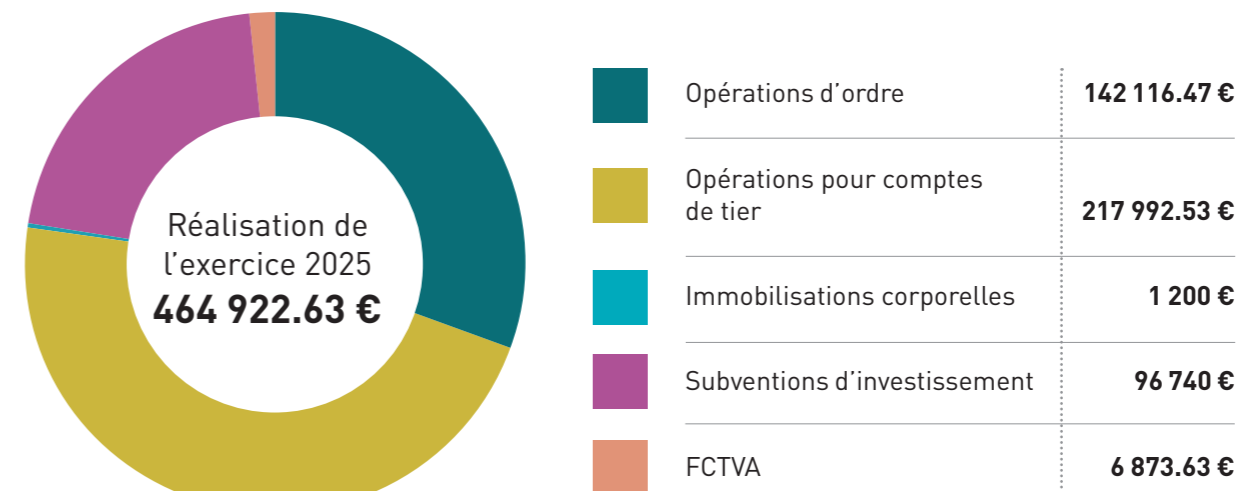


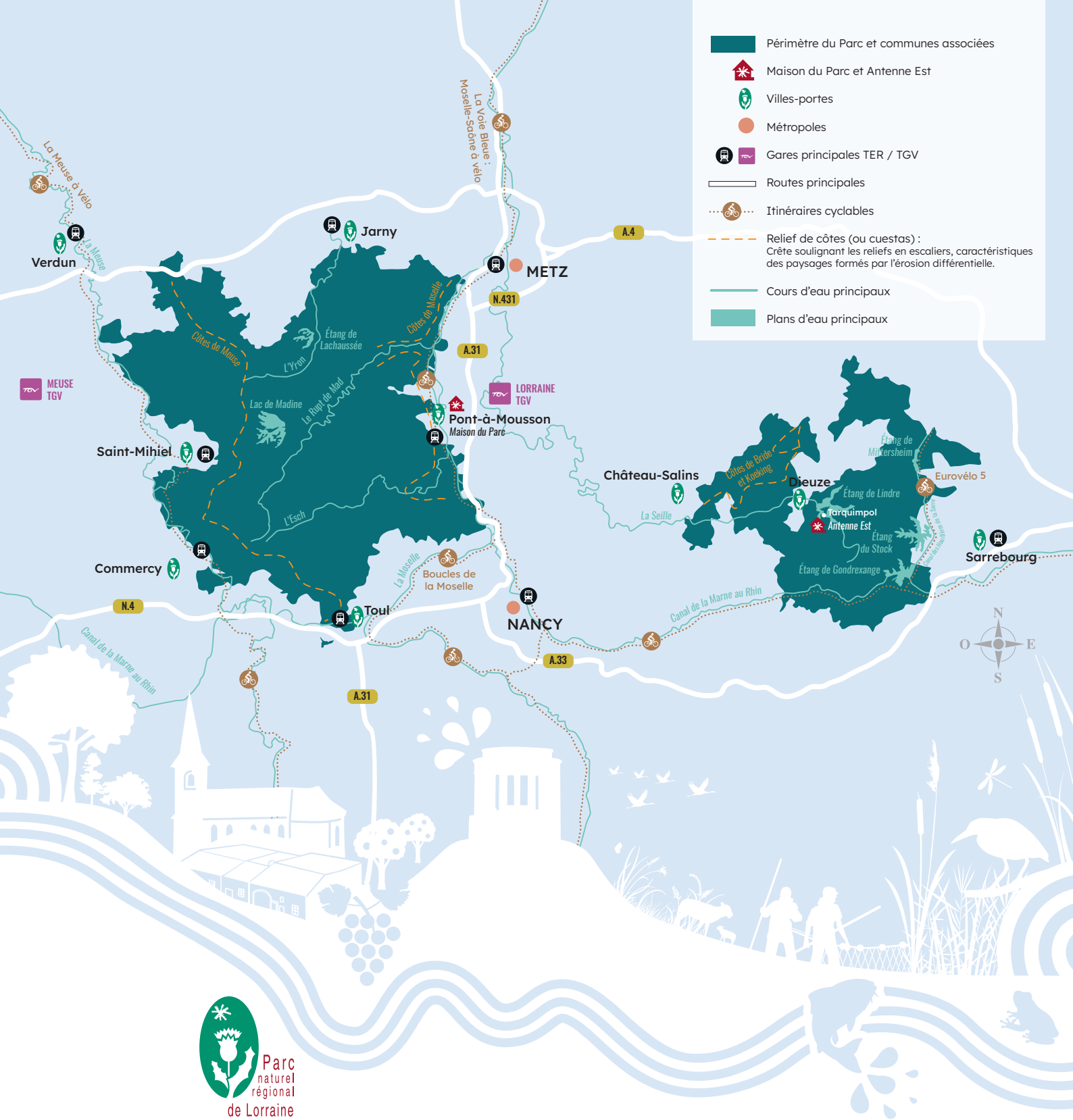
LES DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT s'apprécient pour un montant total de **552 708,68 €** en dépenses et **464 922,63 €** en recettes

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT





- Périmètre du Parc et communes associées
- Maison du Parc et Antenne Est
- Villes-portes
- Métropoles
- Gares principales TER / TGV
- Routes principales
- Itinéraires cyclables
- Relief de côtes (ou cuestas) : Crête soulignant les reliefs en escaliers, caractéristiques des paysages formés par l'érosion différentielle.
- Cours d'eau principaux
- Plans d'eau principaux



Parc naturel régional de Lorraine

Une autre vie s'invente ici

MAISON DU PARC

Logis Abbatial
1 rue du Quai - CS 80035
54702 Pont-à-Mousson Cedex
Tél. : 03 83 81 67 67
www.pnr-lorraine.com

Antenne Est
Rue du Théâtre
57260 Tarquimpol

Retrouvez le Parc sur votre mobile



Département 54 - Meurthe-et-Moselle (77 communes) :

Andilly, Ansaerville, Arnville, Bayonville-sur-Mad, Beaumont, Belleville, Boucq, Bouillonville, Bruley, Bruville, Chambley-Bussières, Charey, Dampvitoux, Dieulouard, Domèvre-en-Haye, Écrouves, Essey-et-Maizerais, Fey-en-Haye, Flirey, Gézoncourt, Griscourt, Grosrouvres, Hagéville, Hamonville, Hannonville-Suzémont, Jaulny, Jezainville, Lagney, Laneuveville-dérrière-Foug, Limey-Remenaerville, Lironville, Lucey, Maidières, Mamey, Mandres-aux-Quatre-Tours, Manoncourt-en-Woëvre, Manonville, Marbache, Mars-la-Tour, Méné-la-Tour, Minorville, Montauville, Norroy-lès-Pont-à-Mousson, Noviant-aux-Prés, Onville, Pagny-dérrière-Barine, Pagny-sur-Moselle, Pannes, Prény, Puxieux, Rembercourt-sur-Mad, Rogéville, Rosières-en-Haye, Royaumeix, Saizerais, Sanzey, Seicheprey, Sponville, Thiaucourt-Regniéville, Tremblecourt, Trondes, Tronville, Viéville-en-Haye, Vilcey-sur-Trey, Villecey-sur-Mad, Villers-en-Haye, Villers-sous-Prény, Ville-sur-Yron, Waville, Xammes, Xonville.

Département 55 - Meuse (51 communes) :

Apremont-la-Forêt, Beney-en-Woëvre, Boncourt-sur-Meuse, Bonzée, Bouconville-sur-Mad, Buxières-sous-les-Côtes, Chaillon, Combres-sous-les-Côtes, Dommartin-la-Montagne, Dompierre-aux-Bois, Dommartin-la-Chaussée, Euville, Fréméreville-sous-les-Côtes, Fresnes-en-Woëvre, Geville, Giravoisin, Hannonville-sous-les-Côtes, Han-sur-Meuse, Haudiomont, Lachaussée, Lacroix-sur-Meuse, Lahayville, Lamorville, Les Éparges, Loupmont, Montsec, Nonsard-Lamarche, Pont-sur-Meuse, Rambucourt, Ranzières, Richécourt, Ronvaux, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Saint-Maurice-sous-les-Côtes, Saulx-lès-Champlon, Seuzey, Thillot, Trésauvaux, Troyon, Valbois, Varnéville, Vigneulles-lès-Hattonchâtel, Vignot, Xiray-et-Marvoisin.

Département 57 - Moselle (55 communes) :

Albestroff, Ancy-Dornot, Ars-sur-Moselle, Assenoncourt, Avricourt, Azoudange, Belles-Forêts, Blanche-Église, Bourdonnay, Donnelay, Fénétrange, Fribourg, Gelucourt, Givrycourt, Gondrexange, Gorze, Gravelotte, Guermange, Hampont, Haraucourt-sur-Seille, Insviller, Juvelize, Lagarde, Langimberg, Lidrezing, Lindre-Basse, Loudrefing, Maizières-lès-Vic, Marsal, Mittersheim, Morville-lès-Vic, Mousse, Mulcey, Munster, Novéant-sur-Moselle, Obreck, Ommeray, Réchicourt-le-Château, Réning, Rezonville-Vionville, Rorbach-lès-Dieuze, Saint-Julien-lès-Gorze, Saint-Médard, Val-de-Bride, Vaux, Vic-sur-Seille, Wuisse, Zerbeling, Zommange.